

portant ratification du premier amendement à l'accord de prêt n° 625 T 015 signé le 17 Mars 1977 entre le Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente, les Etats Membres et les Etats-Unis d'Amérique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU L'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU Le décret n° 76-26 du 30 janvier 1976 portant formation du Gouvernement modifié par le décret n° 78-173 du 6 juillet 1978 ;
- VU Le décret n° 76-46 du 19 février 1976 déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement modifié par le décret n° 78-174 du 6 juillet 1978 ;
- VU L'accord de prêt n° 625 T 015 du 17 Mars 1977 entre le Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente et les Etats Membres d'une part et les Etats-Unis d'Amérique agissant par l'intermédiaire de l'Agence International de Développement d'autre part ;
- VU Le Premier Amendement à l'accord de prêt n° 625 T 015 en date du 9 juin 1978

Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 6 décembre 1978,

ORDONNE

Article 1er - Est ratifié le premier amendement à l'accord de prêt n° 625 T 015 signé le 17 Mars 1977 par le Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente, les Etats Membres et les Etats Unis d'Amérique agissant par l'intermédiaire de l'Agence International de Développement.

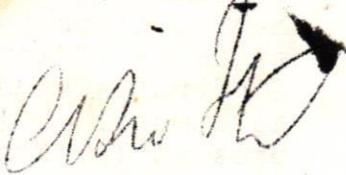
Article 2 - La présente ordonnance sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à COTONOU, le 16 décembre 1978

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

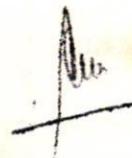
Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Développement Rural
et de l'Action Coopérative



Philippe AKPO

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération



Le Ministre des Finances

Michel ALLADAYE



Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 MAEC-MDRAC-MF 15 Autres
Ministères 12 SGG 4 SPD 2 UNB 2 FASJEP 2 DPE 2 DAST-INSAE 4
IGE-DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 5 JORPB 1 D3 5 AL.D. 2 Pays Intéressés (5x2) FONDS D'ENTRAIDE § DE GARANTIE 2 BCP 1